

## COMPTE RENDU

### Réunion du Conseil Municipal du 2 décembre 2010

**Date de la convocation**

le 26 novembre 2010

**Date de l'affichage**

le 26 novembre 2010

**Présents :**

L'an deux mille dix, le deux décembre à dix neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à l'annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Charles PAILLART, Maire.

MM. PAILLART, BLANCHARD, Mmes FRANCOIS, CHERON, LACOMBLE, OUIN, MM. BONGARTZ, DRELY, LALUC, MARY, BLOND, NACHUN.

**Excusés :**

Mmes MOREL, PEREIRA, MM. FAUCHEUX.

**Absent ayant donné procuration :**

Mr FAUCHEUX à Mr LALUC, Mme MOREL à Mr BLANCHARD.

**Secrétaire de séance :**

Mme OUIN

#### A l'ordre du jour

- Adoption du compte rendu du 11 octobre 2010
- Notification de l'appel d'offres – construction d'une salle pluriscolaire et d'un bâtiment communal

Monsieur le Maire remercie les membres présents à la réunion de Conseil Municipal.

Il demande le rajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour et précise qu'il n'y aura pas de questions diverses :

1 – Acquisition du local de la gare : signature de l'acte de vente

Monsieur BLOND s'oppose au rajout de ce point supplémentaire.

Les membres du Conseil acceptent, à la majorité, de traiter ce point supplémentaire.

#### **1 – Adoption du compte rendu du 11 octobre 2010**

Aucune remarque

*Décision du Conseil Municipal :*

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu et signe le registre.**

## **2 – Acquisition du local de la gare : signature de l’acte de vente**

*Proposition de M. Le Maire :*

Le 19 octobre 2009 le Conseil Municipal a délibéré pour l’acquisition du local de la gare et les demandes de subvention pour le local de la gare.

Il a été omis de donner délégation de signature à Monsieur le Maire pour signer l’acte de vente chez le notaire communal, Maître PLASKOWSKY de Saint Germer de Fly.

**Monsieur le Maire passe au vote :**

**POUR : 13**

**CONTRE : 1 (Mr BLOND)**

**ABSTENTION : 0**

*Décision du Conseil Municipal*

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité :**

- **ACCEPTE** de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous actes administratifs et l’acte de vente correspondant à l’acquisition du local de la gare chez le Notaire communal.

## **3 – Notification de l’appel d’offres – construction d’une salle pluriscolaire et d’un bâtiment communal**

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Réunion de la commission d’appel d’offres en date du 3 août et 27 septembre 2010 afin d’ouvrir les plis des entreprises ayant répondu à l’offre
- Type de marché de travaux : exécution
- Critères de jugement des offres : prix des travaux et valeur technique avec pondération des critères
- Type de procédure : marché négocié

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur David Herlem – Architecte qui donne les résultats de l’analyse des offres :

Attribution du Lot 1 : GROS-ŒUVRE

Nom du titulaire : Ent QUINTANA - 51 Rue du Moulin - 60 000 TILLE

Montant (H.T) : 180 000€

Attribution du Lot 2 : CHARPENTE BOIS

Nom du titulaire : Ent DELAMARE - 20 rue Arthur Magot - 60 000 BEAUVAIS

Montant (H.T) : 29 779€

Attribution du Lot 3 : COUVERTURE / ÉTANCHÉITÉ/ BARDAGE

Nom du titulaire : Ent BEAUVAIS ETANCHEITE – 36, Ave Salvador Allende – Bât D – 60000 BEAUVAIS

Montant (H.T) : 52 000€

Attribution du Lot 4 : MENUISERIE EXTÉRIEURE

Nom du titulaire : Ent TECMIR – Ave Roger Dumoulin – 80080 AMIENS

Montant (H.T) : 26 204€

Attribution du Lot 5 : MENUISERIE BOIS

Nom du titulaire : Ent GLODT - 50 bis rue de Saint Just en Chaussée - 60 000 BEAUVAIS

Montant (H.T) : 28 859.01€

Attribution du Lot 6 : PLÂTRERIE / ISOLATION / CLOISONS

Nom du titulaire : Ent BAILLON - 3 Rue d'Aux Marais - 60 155 RAINVILLERS

Montant (H.T) : 17 073.49€

Attribution du Lot 7 : ÉLECTRICITÉ

Nom du titulaire : Ent THEBAULT - 40 chemin des Tisserands - 60 112 HERCHIES

Montant (H.T) : 85 500€

Attribution du Lot 8 : CHAUFFAGE / VMC

Nom du titulaire : Ent THEBAULT - 40 chemin des Tisserands - 60 112 HERCHIES

Montant (H.T) : 21 500€

Attribution du Lot 9 : PLOMBERIE / FAÏENCE

Nom du titulaire : Ent MONSEGU – 8, rue du Bon médecin – 60000 BEAUVAIS

Montant (H.T) : 19 400.26€

Attribution du Lot 10 : SERRURERIE / CHARPENTE METALLIQUE

Nom du titulaire : Ent LEVEQUE - 100 rue des 40 mines ZAC de There IV 60 000 ALLONNE

Montant (H.T) : 67 130€

Attribution du Lot 11 : FAUX-PLAFONDS

Nom du titulaire : Ent BAILLON - 3 Rue d'Aux Marais - 60 155 RAINVILLERS

Montant (H.T) : 11 534.60€

Attribution du Lot 12 : CARRELAGE

Nom du titulaire : Ent POLI CARRELAGE - 68 Résidence Henry BRUNEL - 76 950 Les Grandes Ventes

Montant (H.T) : 15 274.77€

Attribution du Lot 13 : CUISINE

Nom du titulaire : Néant

Montant (H.T) : Infructueux

Attribution du Lot 14 : PEINTURE

Nom du titulaire : Ent BK2M - 20 Rue Roger FROISSART - 60 112 HERCHIES

Montant (H.T) : 18 941.53€

Attribution du Lot 15 : VRD

Nom du titulaire : Ent SYLVAIN JOYEUX – 10, rue Emmaüs – 60000 BEAUVAIS

Montant (H.T) : 74 500€

Attribution du Lot 16 : ESPACES VERTS

Nom du titulaire : Ent CLOTURES ENVIRONNEMENT - 23 rue du Pont Laverdure - 60 000 BEAUVAIS

Montant (H.T) : 8 127.50€

*Décision du Conseil Municipal*

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **DECIDE** de retenir les entreprises ci-dessus énumérées pour un montant total de 655 824.16 € HT et 784 365.69 € TTC.

La séance est levée à 21 heures.